

1.

Débitrice: **Bagi Sàrl**, Avenue de la Harpe 45,
1007 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 04.08.2005
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.10.2005
4.

Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: but : toutes activités dans le domaine de la construction, plus particulièrement les travaux de maçonnerie et de béton armé

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00134005)